



**SOFIGEC vous présente ses
solutions de plateforme web
collaboratives**



**Vous cherchez une solution pour
dématérialiser vos bulletins
de salaire**



POUR VOUS EMPLOYEUR



Depuis le 1er janvier 2017
(**Loi El Khomri**) l'employeur peut opter
pour la **dématérialisation du bulletin
de salaire** dès lors que le salarié ne s'y
oppose pas.

E-PAYE vous permet cette
dématérialisation en toute **sécurité**.

- Gagnez du temps lors de l'envoi des bulletins de salaire
- Garantissez leur intégrité et disponibilité
- Prenez de l'avance sur l'obligation de dématérialisation qui sera faite aux entreprises d'ici quelques années.

POUR VOS SALARIÉS



Vos collaborateurs ont leur propre
accès à la plateforme :

- Espace d'archivage, personnel et gratuit
- Garantie de confidentialité et de protection des données personnelles
- Possibilité de centraliser les documents personnels de valeur dans le coffre-fort numérique MyCecurity.com
- Conservation du coffre-fort numérique même en cas de changement d'employeur et sans frais





SOFIGEC peut vous apporter la solution grâce à sa plateforme en ligne

E-PAYE

Présentation

Nous vous proposons une solution simple pour dématérialiser l'envoi des bulletins de salaire au sein de votre société avec une interface pour vous employeur, et une pour vos salariés.

E-PAYE, est une plateforme en ligne permettant le dépôt des bulletins de salaire dans un espace personnel, sécurisé et connecté en temps réel accessible depuis un ordinateur, un mobile ou une tablette.



Dématérialisez

Finis les impressions !

Les bulletins de paie sont désormais accessibles pour vous et vos salariés où que vous soyez



Simple

Utilisation en quelques clics



Sécurisant

Une plateforme 100% sécurisée

Vos avantages



Plus de frais postaux : Fin des frais postaux, car E-paye dématérialise et automatise l'envoi des bulletins.



Gain de temps : Grâce à cette plateforme et en quelques clics, vous pouvez mettre en ligne le bulletin de salaire qui devient immédiatement disponible.



Éco-responsable : Un avantage d'un point de vue environnemental, avec la réduction de consommation de papier.



La durée de conservation des bulletins de salaires : Vous garanteez l'intégrité des bulletins et leur **disponibilité** immédiate et **durant 50 ans** ou jusqu'aux **75 ans du salarié**, à l'aide du coffre-fort électronique.



E-PAYE vous permet également d'être en **conformité avec la réglementation RP GD** sur la protection des données personnelles.

Tarif

Ces services sont à votre disposition pour seulement **2 € par mois** et **par salarié**



La mise en place

PHASE 1 J-7

PHASE 2 J



LANCEMENT

Campagne d'information dans vos locaux concernant la dématérialisation du bulletin de paie.

Test du bon fonctionnement de la transmission des bulletins de paie (le cas échéant en contactant SOFIGEC)



NOTIFICATION

Information légale à envoyer aux salariés par tout moyen conférant date certaine (lettre recommandée avec AR, remise en main propre contre décharge...).

Mise à disposition d'un modèle de courrier par SOFIGEC.



DÉMARRAGE

Envoi d'un **courrier aux salariés**, comprenant **l'identifiant et le mot de passe** permettant d'activer leur coffre fort numérique et d'accéder à leurs bulletins de paie.

UNE QUESTION ?

Nous sommes à votre écoute pour une mise en place personnalisée et nous restons à vos côtés pendant et après l'installation d'E-PAYE

Téléphone :

03.81.31.21.31

Adresse mail :

cabinet@sofigec.com

Adresse :

360 allée Henri HUGONNIOT
25461 ETUPES

Horaire :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h15
Le vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

SOFIGEC